

SCENARIO



UN AUTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SPÉCIFIQUEMENT MÉDITERRANÉEN

1. Résumé

Très sensibles à l'aggravation de la situation écologique et climatique et aux pressions internationales, **les pays et sociétés du pourtour méditerranéen, prenant conscience des impasses liées à l'attentisme écologique et au mal développement, s'engagent ensemble dans un processus de transition vers un modèle original de développement durable, tenant compte des atouts et faiblesses spécifiques à la région.** Après une première phase de mobilisation des sociétés civiles et des territoires permettant de mettre en place des réseaux d'échanges de bonnes pratiques, des initiatives de rupture sont prises au niveau institutionnel.

Dans un contexte de « démondialisation » valorisant un développement endogène des régions, un partenariat équitable se met en place, s'appuyant sur un renforcement des coopérations Sud-Sud et sur une gouvernance renouvelée. Ce partenariat a comme double objectif la réduction des inégalités régionales et la gestion en bien commun de certaines ressources, allant de la protection de la mer ou des patrimoines jusqu'à la recherche.

Aux niveaux national et local, l'accent est mis sur plusieurs points. Tout d'abord, sur la réduction des vulnérabilités et des dépendances extérieures. Ensuite, sur l'investissement dans de nouveaux modèles de développement et d'organisation, répondant aux objectifs d'une durabilité forte donnant la priorité au climat, aux ressources vitales comme l'eau, les sols, ou la conservation de l'écosystème marin, mais aussi à l'emploi, et la réduction de la pauvreté. Cultures, religions et sociétés civiles, à la faveur d'un changement des générations, dialoguent et contribuent, par leurs apports et coopérations multiples, à la construction d'une éthique et d'un pluralisme culturel originaux, comme d'une transition juste. Partant d'une anticipation réaliste des opportunités ou risques liés au contexte des prochaines décennies, il s'agit, dans l'urgence, d'inventer collectivement une autre voie vers le développement durable de la région. **La Méditerranée invente un modèle spécifique qui prend valeur d'exemple à l'échelle mondiale.**

2. Cadrage du scénario

Comme le scénario 4 précédent, ce scénario 5 est l'un des chemins possibles vers un développement durable de la Méditerranée. Mais ici les moteurs de changement sont moins l'Europe, l'insertion dans la mondialisation et les technologies qu'une évolution du contexte international favorable au développement durable, une relation Nord-Sud plus équilibrée, et une forte implication des territoires et sociétés civiles.

Il se caractérise surtout par la volonté politique d'aller vers une durabilité forte du développement grâce à une profonde transformation des modes de vie, des modèles économiques et des formes de gouvernance, tout en respectant la diversité des cultures et les spécificités de la région.

Trois hypothèses capitales le structurent. D'abord **l'idée que le développement durable ne se réduit pas à la mise en place de mesures environnementales spécifiques mais engage l'ensemble des dimensions du développement.** Cela implique, compte tenu de la diversité des situations, qu'il ne puisse y avoir de modèle « standard » unique de développement durable, mais des modèles diversifiés, en fonction des particularismes géographiques, physiques, économiques, humains, etc.

Ensuite, la conviction qu'un modèle spécifique de développement durable des pays méditerranéens est à la fois nécessaire et possible pour faire face aux graves défis ou contraintes propres à la région et valoriser les atouts particuliers dont elle dispose. Ces derniers sont en effet nombreux : partage d'une mer commune, centralité géographique, attractivité, qualité de vie et savoir-vivre, diversité et spécificité des productions, des paysages et des « terroirs », exceptionnalité du patrimoine culturel et naturel, adaptation de l'habitat au climat, exemplarité du régime alimentaire, potentiel solaire et marin, jeunesse et dynamisme démographique (au Sud-Est), solidarités familiales et capacités de résilience, etc.

Enfin, le sentiment qu'une transition vers un tel modèle est possible à cinq conditions : des pressions internationales fortes en faveur de la durabilité, un rééquilibrage Nord-Sud permettant une coopération plus égalitaire à l'intérieur d'une communauté d'associés assumant des responsabilités communes mais différenciées, une extension des responsabilités et une mobilisation des territoires et des sociétés civiles, une re-régionalisation des économies liée à la volonté de réduire les dépendances, et un double changement des perceptions socio-politiques.

Ce double changement se justifie d'abord par la crainte partagée par tous les pays de voir leur base économique, qui repose fortement sur les rentes liées à l'exploitation des ressources naturelles, être directement menacée par le changement climatique et un développement non durable. Il résulte par ailleurs d'une appréhension plus juste des nombreux bénéfices potentiels liés à la transition : meilleures conditions de vie, stabilité sociale, désendettement et moindre insécurité économique, renforcement de la démocratie, et finalement sauvegarde de patrimoines communs irremplaçables naturels ou culturels – dont la mer.

3. Dynamiques et acteurs

Avec les pressions du contexte, le volontarisme des acteurs est le moteur déterminant de ce scénario. Cependant, contrairement au scénario 4, la dynamique ne vient pas d'un acteur central comme l'Europe, mais de la mobilisation de tous à toutes les échelles.

Les sociétés civiles et les territoires, organisés en réseaux d'échanges d'expériences, jouent un rôle de déclencheurs avec une intégration du développement durable qui part d'abord des réalités et du vécu local. Mais outre la décentralisation que cela suppose, cette implication citoyenne ou du terrain ne suffit pas.

Il s'agit de sensibiliser puis de mobiliser tous les acteurs, du niveau international jusqu'aux habitants ou entreprises locales avec :

- **Au niveau international**, un système institutionnel qui reconnaît la responsabilité majeure des pays du Nord dans la crise écologique et climatique mais aussi la spécificité de la Méditerranée, en lui accordant une priorité comme région exceptionnellement vulnérable et mettant à disposition des moyens juridiques et financiers accrus (triplement des financements pour l'adaptation, droit de la mer, et surtout moyens de contrôle renforcés pour le faire appliquer) ;
- **Au niveau méditerranéen**, la constitution au Sud et à l'Est de blocs sous-régionaux équilibrant l'Europe des 27 : association des pays arabes, ou des États balkaniques, ou entre les pays africains. Puis l'engagement de ces sous-régions dans des formes nouvelles de coopération dans une perspective de co-responsabilité commune mais différenciée. Pour formaliser ce partenariat, deux institutions de coopération sont mises en place : une agence commune de coopération en cas de catastrophes et une Banque méditerranéenne de cohésion et de développement durable (BMCDD), centrée sur l'adaptation au changement climatique, et un développement assurant la préservation des ressources naturelles. Cette institution est financée par des contributions nationales ou internationales, en particulier par la reconnaissance de la dette écologique des pays développés.
- **Au niveau des États**, un réel effort pour mettre la durabilité au cœur des politiques publiques, de la formation et de la recherche. Tous ces efforts sont accomplis pour réaliser une transition juste vers un autre modèle de développement. Dans cette perspective, la priorité est donc donnée à la réduction des dépendances, à la protection des ressources et à l'aménagement du territoire.
- **Au niveau local et des sociétés civiles**, le transfert de certains pouvoirs aux collectivités locales, aux communautés rurales, aux associations et aux populations. Cela permet aux différents acteurs locaux de jouer un rôle central dans la mise en place des stratégies de

développement durable et de résilience. La gestion de certaines ressources passe entre les mains de ces acteurs, qui les administrent en biens communs. Enfin, un réseau d'échange des expériences locales est institué entre les différentes rives, qui apprennent les unes des autres.

- **Au niveau économique et des entreprises**, l'adhésion à de nouvelles normes de responsabilité, l'innovation dans des activités riches en emplois et durables valorisant les atouts spécifiques à la Méditerranée, et la diversification des formes d'entreprises.

Tout cela ne se fera pas en même temps et à brève échéance.

C'est pourquoi il faut imaginer dans ce scénario une dynamique en plusieurs étapes :

- Tout d'abord, une première étape de prise de conscience des limites de la mondialisation face à l'aggravation de la crise écologique. Partout dans le monde, les acteurs politiques et économiques opèrent un tournant en faveur d'une re-régionalisation des activités économiques. On prend conscience que face aux enjeux socio-écologiques, un modèle de développement endogène et spécifique aux différentes régions permet plus de résilience et de durabilité, notamment en limitant le transport des marchandises et en permettant un contrôle juridique. Les entreprises européennes et méditerranéennes relocalisent leurs chaînes de valeur autour du bassin. Les investissements à l'étranger se font désormais beaucoup plus proches, ce qui profite à la Méditerranée ;
- Ensuite, une deuxième étape de sensibilisation et de mobilisation de tous les moyens existants, institutionnels ou non, en faveur de la construction d'un développement durable méditerranéen. Dans cette dynamique commune, le dialogue des différentes rives joue un rôle crucial. La nouvelle interdépendance des pays méditerranéens favorise un rapprochement politique indispensable pour assurer la stabilité économique de la région. Des instances de coopération multilatérale naissent, afin de préserver cette stabilité. Elles assurent un dialogue égalitaire entre les différents pays qui parviennent ainsi à mieux appliquer le droit, à émettre des moratoires sur les pratiques non durables et protéger les ressources naturelles (ressources minérales en mer profonde, investissements dans les énergies fossiles, etc.) ;
- Dans un troisième temps, le dialogue entre les acteurs économiques et de la société civile des différentes rives se développe, grâce à la mobilisation de moyens permettant des échanges de bonnes pratiques. On peut ainsi imaginer un « Rio » à l'échelle de la Méditerranée, où la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) relancée jouerait un rôle important, une mise en réseau des think tanks, et la création de plateformes d'échanges de connaissances. Par exemple, les paysans du Sud aideraient les paysans du Nord à adapter leurs cultures aux nouveaux paramètres

climatiques ;

- Et enfin, une dernière étape de transformation à la fois culturelle et politique. Grâce au changement de générations et la réduction des inégalités sociales, la diversité des cultures méditerranéennes converge vers un certain nombre de valeurs communes (justice et respect du droit, responsabilité écologique, rôle des femmes et des jeunes, solidarités méditerranéennes, etc.). Puis les changements institutionnels évoqués précédemment se concrétisent : extension du droit international, constitution de sous-blocs régionaux, nouvel équilibre coopératif Nord-Sud, décentralisation et extension des règles démocratiques, plans de transition, etc.

Cette mobilisation soutenue dans le temps par des transformations sociales permettrait une évolution en profondeur progressive des modèles économiques, des modes de vie, de production et de consommation ainsi que de l'aménagement des territoires vers un autre modèle de développement spécifique à la Méditerranée : plus durable, plus juste, plus écologique, plus résilient et autonome, tout en restant ouvert au monde.

4. Description du scénario

CONTEXTE EXTÉRIEUR

L'aggravation de la situation écologique et climatique est l'élément primordial du contexte : on se situe dès 2050 dans une tendance d'accroissement des températures de 1,7°C au niveau mondial et de 2°C en Méditerranée. Cela se traduit à la fois par l'augmentation de la fréquence des événements extrêmes et par des bouleversements écologiques structurels, mais aussi par une forte réactivité de la communauté internationale et des États, des milieux économiques, organismes de financement et des opinions publiques.

La perception d'une tragédie possible liée à ces évolutions conduit une majorité de ces acteurs à se convaincre qu'un tournant majeur vers une conception forte du développement durable est indispensable. Un large consensus s'impose sur l'application de l'Accord de Paris, puis sur la reconnaissance de la dette écologique des pays développés. Cela ouvre à la fois de nouvelles opportunités de marchés, d'investissements internationaux, de financements, mais aussi de nouvelles contraintes. Les normes et règles de droit international deviennent plus sévères, des taxes mondiales sont créées (par exemple sur les transports maritimes ou aériens), les aides sont conditionnées, les consommateurs imposent de nouvelles exigences, et plusieurs interdictions sont promulguées (par exemple sur l'achat des véhicules neufs à moteur thermique en 2040 à l'échelle mondiale). Presque tous les secteurs économiques sont concernés, en particulier

ceux liés à la mer et aux océans.

Parallèlement, **la mondialisation telle qu'elle a fonctionné depuis les années 90**, avec une hégémonie de certains États ou géants économiques, une dérégulation des marchés, un accroissement des déséquilibres régionaux ou des dépendances et une explosion des mobilités, **est mise en cause**. Devant les conséquences de plus en plus dramatiques du changement global, tous les acteurs politiques et économiques de la planète font le constat des échecs ou limites du modèle de la mondialisation financiarisée, et prennent conscience des atouts d'un modèle de développement économique régional, basé sur la relocalisation des chaînes de valeur et la durabilité des modes de production et de consommation.

Ainsi, face à la mondialisation, les États s'associent pour former des blocs « régionaux » permettant d'affronter le surendettement, la récurrence des crises et de préserver leurs spécificités sociales et culturelles. Les chaînes de valeur se modifient pour concrétiser un nouvel arbitrage entre efficacité, proximité et résilience aux crises, d'autant que le coût des transports à longue distance augmente. Des mécanismes d'harmonisation et de solidarité sont développés à l'intérieur de ces « régions », avec une priorité donnée aux échanges intra-régionaux, à la réduction des dépendances (alimentaires, énergétiques, etc.), et à la protection par rapport aux marchés extérieurs (ex : taxes carbone aux frontières). Le monde s'organise autour de cette pluralité de pôles, qui n'est pas contradictoire avec une gouvernance mondiale des biens communs.

Le contexte géopolitique post-guerre en Ukraine s'améliore progressivement avec un moindre interventionnisme des grandes puissances. Des évolutions propices à une relative pacification de la région méditerranéenne participent à cette dynamique : réforme réussie du système des Nations Unies, meilleure sécurité globale, règlement d'un ou plusieurs des conflits existants, repli régional de la Chine, des États-Unis et de la Russie, renforcement de l'Europe. Plusieurs facteurs favorisent la formation de nouvelles alliances sous régionales, notamment dans le Sud : pressions de la situation économique et écologique (par exemple sur les producteurs de pétrole), apaisement des conflits religieux, transformation rapide des pays arabes et du Moyen-Orient, poids déterminant de l'Afrique et nécessité absolue de contribuer à son développement.

Cette réduction des conflits n'exclut cependant pas un renforcement des tensions et des incertitudes liées à la raréfaction ou substitution des ressources, que ce soit pour les produits agricoles et alimentaires, les matières premières, les sols, l'eau, les produits végétaux, les ressources marines ou l'énergie. Cette question des ressources, de leurs prix et de leurs limites occupe désormais une place centrale dans les agendas politiques.

Tout cela se situe dans un contexte global marqué par une modification planétaire des modes de vie, de travail, de production, de socialisation et par une évolution des systèmes de valeurs. Ces changements sont liés en particulier à l'élévation générale des niveaux d'éducation



© ChrisHepburn

et au développement du numérique : meilleur accès à la connaissance et à l'information, rôle des réseaux sociaux, extension du télétravail et du travail collaboratif, importance des applications et des plateformes de services, intelligence artificielle, mais aussi extension de l'individualisme, des valeurs immatérielles et demande de plus de démocratie.

GÉOPOLITIQUE ET GOUVERNANCE DE LA MÉDITERRANÉE

Grâce à ces transformations profondes du contexte international, et face à la menace de ruptures écologiques et sociales majeures, les tendances à la fragmentation croissante de la région méditerranéenne sont d'abord freinées puis inversées pour conduire progressivement à des coopérations sous régionales renforcées. À l'échelle de toute la région, un partenariat fort et équitable à tous les niveaux naît : économique, politique, culturel et écologique. Une communauté d'intérêt et culturelle se constitue autour de la Méditerranée, trait d'union entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient, en s'appuyant sur un projet commun de développement durable.

Cette coopération s'amorce au départ sous l'impulsion des collectivités locales et des associations par la mise en œuvre de projets concrets de développement durable sur le terrain, y compris de projets du Sud vers le Nord. Fonctionnant en réseaux actifs, ces deux types d'acteurs deviennent des forces motrices essentielles dans la géopolitique méditerranéenne.

La coopération méditerranéenne franchit une seconde étape décisive en prenant une dimension économique. Dans un contexte de re-régionalisation des chaînes de valeur,

les entreprises du Nord déplacent une partie importante de leur production et de leurs investissements vers les rives sud et est. Les échanges économiques de toute nature se multiplient entre les trois rives, et notamment les échanges commerciaux, multipliés par trois, tout en respectant les contraintes écologiques : normes minimales communes, labels « méditerranéens », codes de « bonne conduite », etc.

Cette dynamique permet de rééquilibrer les échanges Nord-Sud, tout en déplaçant la focale de tous les pays de la région sur le bassin méditerranéen. En effet, dans un contexte où les flux internationaux diminuent, et où les chaînes de valeurs se relocalisent, les centres d'intérêt des acteurs politiques et économiques méditerranéens se déplacent de l'Amérique et de l'Asie vers la Méditerranée. Les flux d'investissements étant rapatriés autour du bassin, à l'interdépendance écologique qui existe déjà entre les pays riverains du bassin s'ajoute donc une forte interdépendance économique.

Il devient ainsi primordial pour tous les gouvernements d'assurer la stabilité politique, économique et sociale de la région. De cette stabilité dépend en effet la bonne santé économique de la région, y compris de l'Union européenne, qui a soutenu et investi massivement dans ce mouvement de régionalisation des activités de production. Afin de garantir cette stabilité, une solidarité entre les pays se développe. Cette solidarité a surtout pour objet de construire des capacités de résilience communes face aux crises et d'assurer la pérennité de certains biens communs essentiels pour la survie de la région, comme la mer.

Cette solidarité est matérialisée par des institutions communes. C'est ainsi qu'est créée la Banque méditerranéenne de cohésion et de développement durable (BMCDD) qui va jouer un rôle central dans la gouvernance régionale. Fondée avec le capital apporté par les 21 États membres et des contributions des sous-régions, dont l'Union européenne, elle est également dotée de ressources spécifiques, issues du paiement de la dette écologique des pays du Nord, reconnue dans les années 2030. D'une part, elle investit et soutient le développement économique du bassin.

D'autre part, elle finance d'importants programmes de formation, de recherche et des stratégies d'aménagement des territoires, afin de renforcer la résilience de ces derniers. Elle mobilise également des fonds importants pour protéger les ressources naturelles, et assurer la gestion pérenne de ces dernières. Elle offre aussi un forum de discussion multilatéral entre les États membres, tous réunis à égalité.

Enfin, symbole de cette nouvelle solidarité régionale, la BMCDD est dotée d'un Fonds de Réaction aux Catastrophes Écologiques (FRCE), financé par la communauté méditerranéenne. Dès qu'une région du bassin est touchée par des catastrophes naturelles, de plus en plus fréquentes, ce fonds est mobilisé afin de financer une aide d'urgence, et prendre en charge les populations sinistrées.

Cette place nouvelle de la Méditerranée dans les précoc-

upations politiques des États du bassin se traduit par d'autres initiatives : coordination de systèmes statistiques et d'observation, renforcement des moyens d'application de la Convention de Barcelone (ratification par les pays qui ne l'ont pas encore signé et application concrète de ses protocoles), création d'une agence technique sur les risques majeurs, généralisation du poste de « Ministre des affaires méditerranéennes » dans chaque État, positions diplomatiques communes au niveau international, notamment sur le climat et la mer.

L'Union européenne, qui s'est étendue à l'ensemble des Balkans, favorise ce mouvement. Cela se traduit par l'extension négociée de certaines politiques structurelles comme la recherche, les fonds de garantie agricole, les politiques commerciales, l'instauration d'une taxe carbone aux frontières, etc.

Ce renforcement des coopérations, basé sur le dialogue, exclut toute forme d'ingérence ou de rapports de domination, comme ceux qui avaient pu entacher auparavant les relations entre les pays des différentes rives. L'une des conditions de sa durabilité est qu'un meilleur équilibre s'établisse entre les sous-régions méditerranéennes.

C'est ce qui se produit progressivement à partir des années 2030, avec la **constitution de sous-ensembles politiques au Sud et à l'Est de la Méditerranée**. Ces sous-ensembles prennent des formes diverses : entre les pays du Maghreb – Machrek, dans une association des pays Africains ou des pays arabes, dans la constitution d'un espace turcophone ou éventuellement dans une alliance balkanique.

Autant de passerelles possibles entre l'Europe et l'Afrique ou le Moyen-Orient qui changent la donne géopolitique. À l'échelle de l'ensemble de la région, le recentrement



© luisapuccini

sur la Méditerranée rend par ailleurs indispensable une réduction des tensions culturelles liées au passé.

Un important travail de mémoire et de sensibilisation au patrimoine culturel commun aux trois rives est donc lancé, avec, en parallèle des événements symboliques ou des opportunités d'échanges, comme promouvoir des médias interculturels, un équivalent d'Erasmus au niveau de la région, des chantiers de jeunes sur l'environnement ou des aides aux associations inter-méditerranéennes, et populariser les Jeux Olympiques méditerranéens. Autant de possibilités pour diffuser une culture du développement durable, notamment autour de la préservation de la mer.

DÉMOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Grâce à une transition démographique plus rapide que prévue au Sud, due notamment à l'éducation des femmes, l'augmentation de la population régionale est modérée (580 millions d'habitants en 2050 contre 520 en 2020). Même si le contraste reste très important entre Nord et Sud-Est (- 12 % au Nord, + 18 % à l'Est et + 31 % au Sud), avec un déclin démographique accentué au Nord allant pour certains pays jusqu'à l'effondrement, la question du vieillissement se pose désormais dans tous les pays. Cette question entraîne des effets importants sur la santé et les relations intergénérationnelles (cohabitation, retraites, conflits de valeurs, soins, successions).

Cette modération de la croissance démographique est l'un des facteurs qui contribue à la baisse de la pression migratoire. L'accroissement des opportunités d'emploi liées à la transition vers un développement durable et à la régionalisation des chaînes de valeurs réduit le besoin de la jeunesse méditerranéenne de chercher son avenir ailleurs. Enfin, l'exode rural au Sud-Est ralentit, ce qui finit de diminuer les flux migratoires internes.

La mobilité facilitée des populations devient à double sens, liée essentiellement aux besoins démographiques, économiques et en formation des pays, avec un meilleur accueil des migrants. Des politiques de co-développement avec les pays extérieurs à la région dont sont originaires la plupart des migrations limitent ces flux mais sans pouvoir les contenir significativement.

Face à l'accroissement des risques et de la pression écologique, la répartition territoriale de la population devient un enjeu capital. Dans les pays du Sud, la poursuite de la transition urbaine reste une tendance forte. Les taux d'urbanisation se rapprochent progressivement de ceux des pays du Nord. Face aux risques de concentration des populations sur le littoral et les grandes villes, l'aménagement des territoires est désormais un enjeu fondamental des politiques publiques.

Malgré la précarité des conditions de vie dans les grandes villes, les difficultés d'accès au logement, ou les possibilités ouvertes par le télétravail, l'attractivité des métropoles ne peut en effet être réduite sans des politiques très actives en faveur des villes moyennes et des territoires ruraux. Des contraintes fortes sont mises à l'urbanisation du littoral et à l'étalement urbain. Inversement, tout est fait pour stabiliser la population à l'intérieur des pays et

dans les régions rurales.

Pour cela, les pouvoirs locaux sont renforcés, des aides à l'agriculture et à l'emploi sont débloquées. Des programmes de développement rural et d'appui au développement local sont initiés. Les bourgs ruraux deviennent des petites villes bien équipées en services de base (santé, éducation, services à l'agriculture...). De nouvelles économies valorisant l'agriculture, le tourisme et l'artisanat et leurs interrelations avec l'environnement voient le jour. Des villes nouvelles, des maisons de services, des infrastructures de transport et pour l'accès à l'eau sont construites.

On opère une décentralisation énergétique, une réduction de la fracture numérique, et on multiplie les circuits courts. Au Nord et au Sud, le désenclavement des territoires isolés passe notamment par des investissements massifs dans la construction ou la réhabilitation de voies de chemin de fer et l'équipement numérique, conditions *sine qua non* de leur redynamisation. En parallèle, on fait de la Méditerranée un espace de proximité, et on investit dans les transports de voyageurs et de marchandises par cabotage.

Tout cela s'accompagne d'un changement de paradigme dans l'aménagement du territoire : il s'agit désormais de faire avec la nature plutôt que contre elle. Au-delà des politiques de protection des espèces et des écosystèmes, des politiques agricoles et d'aménagement placent les solutions fondées sur la nature, au cœur de leurs stratégies. Cela passe par la mise en place dans tous les pays d'une planification écologique, intégrant les objectifs environnementaux et le risque climatique à ceux plus classiques d'équilibre spatial, de qualité de la vie et d'attractivité des territoires. Les collectivités locales et les communautés rurales jouent un rôle de premier plan dans la transition qui en découle.

Dans les campagnes, une nouvelle priorité politique est donnée à la transition agroécologique et aux espaces ruraux défavorisés qu'ils soient agricoles, pastoraux ou agro-sylvo-pastoraux. Les savoir-faire traditionnels, enrichis ou revus à l'aune des connaissances agronomiques modernes sont reconnus et valorisés. Des solutions négociées avec les acteurs locaux directement concernés, et accompagnées si nécessaires de paiements pour services environnementaux, sont mises en œuvre pour restaurer des écosystèmes très dégradés par le surpâturage ou par l'artificialisation des zones humides pour en restaurer les fonctions et la production de services écosystémiques. Soutenus par des financements de la BMCDD, de vastes plans de restauration écologique des sols sont lancés pour arrêter leur érosion. Les pratiques agricoles changent, le labour et les autres travaux agressifs pour les sols sont progressivement abandonnés, ainsi que le recours massif aux produits phytosanitaires et aux engrais azotés. L'agroforesterie, la restauration des pâturages dégradés ou passés à des agricultures non durables, et les agricultures de conservation des sols sont promues.

Ces mesures favorisent l'infiltration et le stockage de l'eau et du carbone, et elles peuvent contribuer au soutien des étiages et à la préservation des nappes phréatiques

gravement surexploitées. Elles façonnent des paysages culturels, « ouvrages combinés de la nature et l'homme », qui deviennent un symbole de la Méditerranée à l'échelle internationale. Ce modèle agricole, généralisé dans les 21 pays méditerranéens, est récompensé dans les années 2040 par une inscription au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Dans les villes, des stratégies de planification urbaine sont aussi dessinées, destinées à être mises en place progressivement, et à imposer dans la durée un nouveau modèle d'aménagement urbain. Une nouvelle fois, la recherche de résilience est l'objectif principal de ce nouveau modèle. Pour cela, on cherche par tous les moyens à économiser des ressources de plus en plus rares, notamment l'eau et l'énergie. L'utilisation des systèmes de climatisation dans les maisons ainsi que le développement des piscines individuelles sont réglementés.

On répond à ces besoins en mutualisant l'utilisation des ressources, et en accordant une place prépondérante aux espaces publics. Les nouveaux quartiers se construisent donc autour de places, de marchés, de jardins, de bains publics. Des éléments de l'architecture et de l'urbanisme traditionnels méditerranéens sont réappropriés par les architectes et urbanistes : ville compacte valorisant l'ombre et la circulation de l'air, utilisation de la terre crue quand cela est possible, généralisation des portiques autour des espaces publics, offrant ombre et aération naturelle, patios dans les maisons individuelles, moucharabiehs aux fenêtres, etc.

Enfin, l'agriculture urbaine se développe et permet de couvrir certains besoins alimentaires des habitants. Afin de rafraîchir les villes devenues suffocantes l'été, on désimperméabilise les sols, ce qui favorise aussi l'infiltration de l'eau, et on développe espaces verts, plantation d'arbres et ceintures maraîchères ou fruitières irriguées afin de réduire les îlots de chaleur et les conséquences de canicules. Dans ce cadre, les îles méditerranéennes deviennent un terrain d'expérimentation pour des stratégies de développement durable endogène.

ÉCONOMIE ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Dans un contexte encore marqué par la crise du COVID, l'inflation des matières premières et des prix alimentaires et surtout par la prise de conscience des urgences liées au changement climatique et à la raréfaction des ressources, tous les acteurs politiques et économiques perçoivent la nécessité d'amorcer un changement décisif dans le contenu et le fonctionnement du système économique. La mondialisation commence par ailleurs à montrer des signes d'essoufflement, et l'économie internationale se réorganise progressivement autour de grands pôles régionaux à la fois géographiques et géopolitiques.

Même si l'emploi et le développement restent des priorités absolues, les conceptions de l'économie et les cadres dans lesquels elle se développe se modifient en profondeur. Dans ce monde plus sobre, où la nécessité de concilier développement économique et soin à l'humain et à son

environnement est devenue un souci crucial, le PIB n'apparaît plus comme un indicateur pertinent. **Un nouvel indicateur s'impose progressivement aux échelles internationale et nationale**, intégrant aux mesures traditionnelles l'amélioration du bien-être, le travail domestique, le capital naturel et le capital humain. Grâce à ses politiques ambitieuses de développement durable, la Méditerranée remonte dans les classements internationaux.

La remise en cause de la mondialisation et l'urgence écologique conduisent à rechercher partout des modes de production et de consommation plus sobres, autocentrés et résilients, avec comme conséquences une nouvelle géographie des productions et chaînes de valeur, et des relocalisations économiques. La finance internationale, qui a adopté de nouvelles règles comptables intégrant l'écologie, se retire du financement des énergies carbonées et des projets manifestement non durables, destructeurs de la nature. Inversement, les financements verts, publics ou privés, notamment pour l'adaptation dans les pays du Sud, l'eau et les énergies renouvelables, sont considérablement augmentés mais avec de fortes conditionnalités. Certains remboursements de dettes ou versements des intérêts sont abandonnés ou suspendus et les pratiques de rachat d'actifs non durables par les banques centrales se banalisent.

La région méditerranéenne envisage ces modifications comme autant de défis et d'atouts pour redynamiser ses économies, et faire face aux risques de marginalisation qu'elles comportent. Poussés par leurs opinions publiques, désireuses de regagner du pouvoir d'achat et de limiter leur empreinte carbone, les pays du Nord encouragent la relocalisation des entreprises dans la région, s'appuyant sur une main d'œuvre jeune et éduquée. Cette mobilité des entreprises est facilitée par le numérique et le télétravail. L'option n'est cependant pas de tout miser sur la compétitivité par le coût du travail, mais de faire en sorte que ces investissements contribuent à un développement centré sur la qualité des produits, la valorisation des atouts spécifiquement méditerranéens, et la durabilité. Les emplois et activités créés en priorité pour les jeunes au Sud et à l'Est contribuent à apaiser les tensions sociales et à stabiliser politiquement la région. Cette dynamique est confortée par les investissements des pays du Golfe, ou par une éventuelle alliance des pays arabes ou africains mise en place après les années 2030.

À l'échelle de chaque pays, la tendance au rattrapage économique des pays moins avancés se poursuit, avec une croissance sensiblement plus forte au Sud et à l'Est (3 à 4 %) qu'au Nord (1 à 2 %). Mais ce n'est plus une « croissance à tout prix ». **Chaque pays a sa propre trajectoire de croissance, et l'ensemble converge vers des modèles de développement plus sobres, qualitatifs, autonomes et diversifiés.** Des investissements massifs sont réalisés dans la réduction des dépendances ou des gaspillages (comme l'eau), mais aussi une diversification des structures économiques dans « l'économie positive » (économie verte et bleue, alimentation, santé, énergies propres, services, etc.), l'économie circulaire (recyclage, réusage) ou « l'économie



© ozgurdonmaz

de la fonctionnalité » (substitution de la vente de services à celle de biens). Les États cessent de subventionner les énergies fossiles, et reportent ces investissements sur le renouvelable, tout en prenant en charge, avec le soutien de la BMCDD, le coût des transitions. Le développement des énergies solaire et éolienne en mer est soutenu massivement. Il s'agit de mettre en œuvre des stratégies « gagnant-gagnant » à la fois de valorisation des atouts spécifiques à l'espace méditerranéen et de transition vers un modèle de développement durable autonome, conforme aux ODD et répondant au défi climatique.

Dans la même perspective, les projets communs et les échanges se multiplient entre régions, pays ou entreprises à l'intérieur d'un cadre juridiquement plus sécurisé, grâce à des protections aux frontières, des normes et labels de qualité communs. Cette dynamique est rendue possible par un réseau bancaire et de financement modernisé, et des transferts Nord-Sud importants, avec un rôle très actif joué par les diasporas.

Toutes les évolutions précédentes sont soutenues par un effort important d'innovation, y compris dans le numérique. Mais cette innovation est aussi sociale et dans les technologies *low-tech* adaptées aux spécificités de chaque territoire. Dans les pays du Sud ou de l'Est, des expérimentations sont lancées pour réduire le chômage des jeunes et l'emploi informel, notamment par la création d'un revenu universel de base, permettant soit d'assurer un minimum de protection sociale, soit de favoriser l'auto-entrepreneuriat et la formation.

Les territoires, mais aussi des formes d'entrepreneuriat plus collaboratives (coopératives, structures de l'économie sociale et solidaire, groupements d'intérêt collectif, réseaux d'entreprises, etc.), jouent un rôle primordial dans la mise en place de ces expérimentations et de politiques diversifiées de développement endogène. C'est le cas en particulier dans les pays du Sud dans lesquels l'économie du partage se maintient, avec une mutualisation de l'usage de certains biens, une extension des formes coopératives de production ou de services et un rôle important des communautés de voisinage.

Cette évolution est soutenue, au niveau national, par une réforme de l'accès au crédit, y compris à un crédit adapté aux besoins de l'agriculture et des jeunes ruraux et aux diverses formes de soutien favorisant également l'auto-entrepreneuriat et la formation. Certains pays expérimentent aussi une transition des aides sociales aux produits de base (pain ou farine de blé tendre, gaz, pétrole...), lesquelles bénéficient souvent d'abord aux plus riches, vers des transferts monétaires directs assortis de conditionnalités.

Pour répondre à la fois aux contraintes écologiques et à l'augmentation de la demande des consommateurs, **les pouvoirs publics méditerranéens, appuyés par la BMCDD, soutiennent une aquaculture raisonnée ainsi qu'une pêche durable, essentiellement artisanale et de proximité.** Ainsi, vers 2050, les quantités de poissons pêchés s'élèvent à 1,5 millions de tonnes contre 4 millions de tonnes pour l'aquaculture. Une économie bleue vraiment durable se développe, avec une dépollution et une décarbonation des transports maritimes⁵³, la limitation de l'exploitation des fonds marins et la non-appropriation de la haute mer.

Dans un contexte international où le changement climatique est source de nombreuses tensions locales partout autour du globe, la Méditerranée affirme sa singularité au point de faire paradoxalement figure d'exception. Soutenue par des programmes inter-méditerranéens, en particulier via la BMCDD, l'industrie culturelle de la région explose, poussée notamment par les pays multiculturels de la rive est. Le développement harmonieux de la région et le renouveau culturel qui l'accompagne nourrissent la production de nombreuses œuvres littéraires et cinématographiques. Dans un monde en perte de repères, ces œuvres connaissent un très grand succès sur le marché international de la culture. Si cette vision de la Méditerranée comme un havre de paix et de prospérité est en partie fantasmée, elle finit par avoir un pouvoir performatif, et contribue à la cohésion des Méditerranéens, qui se sentent fiers d'appartenir à une même communauté de destin.

L'essor de cette industrie culturelle contribue au dynamisme économique de la région ; directement, en créant des emplois et en pesant dans la balance commerciale, et indirectement, en confortant la place centrale de la

⁵³ Décarbonation du transport maritime qui irait bien au-delà de ce qui existe déjà (SECA), en intégrant d'autres polluants comme l'azote (NECA) et le gaz carbonique.



© Dreamer Company

Méditerranée dans le tourisme international.

UNE INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUS LES SECTEURS

Au-delà des orientations déjà évoquées, ce sont tous les secteurs d'activités essentiels au développement qui s'engagent - en partant des situations spécifiques à chaque pays ou région - dans des transitions permettant d'aller vers une réduction des dépendances, une économie de ressources et des modèles de croissance plus justes, sobres et durables.

Cela se traduit d'abord par des politiques volontaristes de **réduction des gaspillages** de toutes natures - alimentaires, d'énergie, d'eau, de matières premières, d'emballages, etc. - base d'une économie circulaire du recyclage et de la récupération, avec une priorité absolue donnée au traitement des déchets et à l'eau. Dans les pays du Nord, cela s'accompagne progressivement d'incitations ou contraintes économiques et fiscales à la sobriété - pouvant aller jusqu'à des quotas - mais intégrant les inégalités. Dans tous les pays, la dépendance aux énergies carbonées est réduite, même dans les pays exportateurs de gaz et de pétrole, avec le développement à grande échelle du renouvelable décentralisé et notamment du solaire.

Dans la même perspective d'autonomie de la région, de durabilité des ressources en eau et de qualité de vie, une forte priorité est donnée à **l'intégration des politiques agricoles, de développement rural, d'organisation du commerce, d'alimentation et de santé**. Outre les mesures déjà citées, cela passe par un soutien accru

aux exploitations agricoles, une sécurisation du foncier, une adaptation des cultures au changement climatique, et une diversification des agricultures (exportations orientées vers la qualité, agriculture vivrière, agroécologie, agroforesterie). Les activités en aval (circuits courts, re-régionalisation des industries alimentaires, meilleur partage de la valeur avec la grande distribution, labels communs, etc.) sont également réorganisées - l'ensemble s'appuyant sur la valorisation du régime alimentaire et des produits méditerranéens.

Dans le domaine de l'urbanisme, la priorité globale donnée à l'amélioration des conditions de vie et de logement - tant en ville qu'en zone rurale - intègre progressivement l'objectif à plus long terme d'évolution **vers des villes « post carbone »** favorisant les modes alternatifs de transport, l'habitat climatique, la végétalisation du cadre de vie, et la maîtrise du foncier.

Le modèle méditerranéen historique de « ville durable », compacte, ramassée sur elle-même, et adaptée au changement climatique s'exporte dans le monde entier. À l'échelle régionale, des investissements importants sont également faits dans les infrastructures de transport collectif - avec en outre le passage à une « mer de proximité » permettant le cabotage et les échanges maritimes intra-méditerranéens à une échelle inconnue auparavant. La réorientation des financements internationaux vers de telles politiques y contribuent.

Mais c'est surtout en matière de tourisme et de loisirs que l'évolution vers de nouveaux modèles plus durables s'avère à la fois nécessaire et difficile à mener dans le temps. Les transitions qui s'amorcent intègrent toutes les dimensions : la diversification des économies dans les régions de mono-activité touristique, le développement du tourisme rural ou de nature, l'étalement dans le temps et l'espace de la fréquentation touristique tenant compte du climat, une régulation et un redimensionnement du tourisme de croisière, un accès régulé aux espaces protégés, la taxation et réduction des externalités liées au tourisme non durable. De nouveaux modèles économiques diversifiés s'inventent ainsi progressivement.

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

De telles transitions sont inconcevables sans une transformation profonde des systèmes d'éducation, de formation, de recherche et de soutien à l'innovation à toutes les échelles. Aux niveaux des États et des régions, une étape déterminante est franchie avec l'intégration, dès les années 2020, du développement durable dans les programmes scolaires et l'adaptation des systèmes de formation aux compétences nécessaires pour les nouvelles économies qui se mettent en place.

Même si les aspects pratiques sont privilégiés, les humanités n'y sont pas oubliées. Des investissements de recherche importants sont parallèlement consacrés **aux « éco technologies », technologies « low tech » ou économes** qui viennent partiellement remplacer celles très gourmandes en eau ou en énergie grâce à des normes, incitations ou réglementations appropriées.

Mais là encore, les dynamiques locales sont décisives, avec l'ambition de valoriser les atouts méditerranéens dans la perspective de rendre les territoires plus attractifs et créatifs. Plusieurs dispositifs sont instaurés : aides à la création, aux *starts up*, aux FabLabs, aux petites et moyennes entreprises (PME) et à l'artisanat, *clusters* et *hubs* de l'innovation positive et des technologies durables et écologiques.

À l'échelle de l'ensemble de la région, un réseau d'échange des bonnes pratiques fonctionnant dans les deux sens (Nord-Sud et Sud-Nord) et une gestion en bien commun d'une part publique des brevets et publications scientifiques (*open source*) sont mis en place. Les centres de recherche, systèmes d'observation, médias et sociétés civiles coopèrent pour développer la surveillance des milieux et la sensibilisation à l'environnement. Une Université de la Méditerranée fonctionnant en réseau est créée. Des experts et étudiants du monde entier viennent dans la région apprendre des agronomes, paysans, pêcheurs, architectes, urbanistes, entreprises ou chercheurs méditerranéens.

ENVIRONNEMENT TERRESTRE ET MARIN

L'hypothèse structurante du scénario est celle d'une hausse des températures en Méditerranée de 2°C en 2050, largement indépendante des politiques d'atténuation menées dans la région. Cela explique **la place fondamentale donnée à l'adaptation et à la résilience**, avec un accent mis sur le rôle des territoires et de la planification spatiale (contraintes à la localisation dans les zones submersibles, stratégies de résilience, plans locaux d'adaptation dans plusieurs domaines : tourisme, agriculture, urbanisme, etc.). Une priorité absolue est donnée à la préservation et à l'amélioration des ressources en eau, passant notamment par des changements de comportement et de modèles économiques ou agronomiques, par la promotion de « projets de territoires » adaptés à chaque contexte et par une extension des modes de gestion en bien commun. L'amélioration des sols et la restauration des terres dégradées apportent simultanément leur contribution à l'objectif d'atténuation.

Au niveau des villes, cette adaptation se combine également avec des politiques d'atténuation, dans la perspective de transition vers des villes « résilientes » ou « post carbone ». La culture du risque est en même temps largement diffusée avec une priorité aux populations et territoires les plus vulnérables. Parallèlement, la prévention des risques majeurs est sensiblement renforcée ainsi que les dispositifs de solidarité intra-méditerranéens en cas de crise ou de catastrophe.

Les objectifs en matière de transition énergétique ne sont naturellement pas oubliés, mais l'effort est essentiellement porté sur le solaire, le renouvelable décentralisé et, dans les pays du Nord, sur la sobriété

dans la consommation d'énergie.

Si la gestion des risques et l'adaptation aux nouvelles conditions environnementales constituent une large part de l'action politique écologique, les gouvernements méditerranéens se concentrent aussi sur la protection de la nature au quotidien. Ainsi, partout autour du bassin, le traitement des déchets et la lutte contre les différentes pollutions se renforcent. Dans un monde où la sobriété est devenue incontournable, les pouvoirs publics méditerranéens font la chasse à toute forme de gaspillage et promeuvent le recyclage et le réemploi des ressources usagées.

Cet accent mis sur l'adaptation contribue aux politiques de protection de la biodiversité dont les objectifs sont renforcés. La protection des *hotspots* est en large partie prise en charge par l'ensemble de la région. Elle s'accompagne localement du passage de politiques de protection à des politiques de régénération des milieux et des ressources et, plus globalement, d'intégration dans le développement des solutions basées sur la nature, et sur le mimétisme écologique. Ces politiques sont articulées avec des politiques de santé, suivant l'approche « One Health ».

Du côté de la mer, l'objectif de protection stricte d'un tiers de l'espace marin méditerranéen est respecté, avec des aires protégées interdites à la pêche intensive et aux autres activités économiques. Les efforts de régénération de la biodiversité marine intègrent les évolutions du climat et l'arrivée de nouvelles espèces dans l'écosystème méditerranéen. La surveillance de l'application de la Convention de Barcelone est renforcée. La planification spatiale des espaces marins est intégrée à celle des littoraux dans des démarches communes de planification écologique⁵⁴.

Des solutions écologiques sont trouvées pour utiliser les sols salinisés pour le développement de l'aquaculture (Voir Encadré 22). Un moratoire sur l'exploitation des ressources en eau profonde est mis en place, conformément à l'évolution du droit international. Une partie des dépenses, notamment celles liées à l'adaptation et à la protection des *hotspots* de biodiversité est mutualisée à l'échelle méditerranéenne, grâce aux ressources collectées par la BMCDD.

⁵⁴ Par exemple, l'article 2 sur la politique foncière du protocole GIZC est appliqué, notamment l'alinéa 2 qui dispose : « afin d'assurer la gestion durable des biens publics et privés des zones côtières, les parties peuvent, notamment, adopter des mécanismes d'acquisition, de cession, de donation ou de transfert de biens au profit du domaine public et instituer des servitudes sur les propriétés.

Encadré 22.**TRANSFORMER UNE MENACE EN OPPORTUNITÉ : SALINISATION DES SOLS ET AQUACULTURE EN ÉGYPTÉ**

Shérif Sadek – Société mondiale d'Aquaculture (Chapitre africain), Denis Lacroix – Plan Bleu

Le bas delta du Nil est une zone d'une grande importance agricole pour l'Égypte car la population est nombreuse (105 millions en 2022) et les terres arables fertiles et irriguées sont concentrées sur la plaine du Nil. La riziculture est une des activités majeures dans le delta, notamment dans la bande côtière. Mais depuis les années 1990, deux phénomènes sont venus freiner, voire empêcher les cultures traditionnelles dans cette large bande côtière : la montée du niveau de la mer et le déficit d'apport en eau douce. La conjonction de ces deux effets a conduit à la salinisation progressive des nappes phréatiques côtières avec une progression inéluctable vers l'intérieur des terres. Cette salinisation a entraîné le déclin, puis l'arrêt de l'agriculture sur de grandes surfaces, notamment en riziculture. Un petit groupe d'ingénieurs agronomes égyptiens, coordonnés au sein de l'Egyptien Aquaculture Society (EgAS), a proposé d'adapter les rizières abandonnées à l'aquaculture extensive de poissons d'eau saumâtre (bars, daurades, mullets...) et même de crevettes. Progressivement, les techniques ont été développées avec notamment des systèmes de distribution d'eau et de drainage de plus en plus structurés. Les surfaces aménagées à des fins d'aquaculture ont augmenté en tenant compte des contraintes. Le résultat est très positif : en 30 ans, la production aquacole en Égypte est passée de 90.000 tonnes (1993) à 1,64 millions de tonnes (2023).

Cette évolution a permis de tirer avantage d'une menace de perte de sols agricoles, d'augmenter l'apport de protéines de qualité de la population égyptienne, d'améliorer la sécurité alimentaire du pays et de créer un nouveau secteur agricole à forts débouchés sur le marché intérieur et aussi pour l'exportation des produits nobles comme la daurade ou la crevette locale. Dans cette dynamique, de nouvelles techniques d'élevage aquacole ont été mises au point pour des sites moins favorisés en eau comme des oasis, sur des puits d'eau salée. Compte tenu du fait que la montée de la mer et la raréfaction des ressources en eau douce sont des tendances lourdes à l'échelle du siècle, ce secteur présente toujours un grand potentiel de développement. Mais divers freins sont apparus dès 2020 : pollution des eaux dans les canaux d'amenée d'eau, températures de plus en plus élevées (ce qui privilégie le mullet et le tilapia plus résistants), et les difficultés financières des petits producteurs. Il faudra donc préparer une nouvelle phase d'adaptation. Cet exemple remarquable de transformation d'une menace de perte de terrains agricoles en une opportunité d'aquaculture extensive est transposable dans de nombreuses autres terres basses côtières sur tout le pourtour méditerranéen et notamment dans les grands deltas.

SOCIÉTÉS

L'urbanisation, l'accès à l'éducation, la mondialisation de l'information numérique et surtout les changements de génération et le choc répété des crises conduisent à une évolution des sociétés méditerranéennes et de leurs valeurs, sans remettre en cause leur diversité et leur spécificité. Une accélération des prises de conscience en font des moteurs de la transition vers le développement durable. Les Méditerranéens s'engagent politiquement, en particulier dans l'animation sociale et la gestion locale de certains biens communs comme l'eau, la santé, la restauration des espaces naturels et des terres agro-sylvo-pastorales dégradées, etc. Les sociétés civiles s'organisent et participent de manière croissante aux politiques publiques en faisant pression pour plus de démocratie. Les efforts de sensibilisation entrepris portent leurs fruits et les habitants du bassin perçoivent mieux les bénéfices de modes de vie plus sobres et respectueux de la nature. Preuve symbolique de ce retour à des modes de consommation plus simples, le régime alimentaire méditerranéen est à nouveau privilégié par tous les habitants du bassin.

Les relations intrafamiliales ou entre les groupes sociaux évoluent aussi rapidement. Le rôle des femmes est mieux reconnu avec une égalité des droits et de l'accès à l'éducation. Le taux d'emploi des femmes dans les pays du Sud et de l'Est dépasse les 30 %. Venant compléter les solidarités familiales, **de nouvelles formes de liens et de transmission intergénérationnelles se développent à l'échelle de la société entière**. D'une part, les enjeux croissants liés au vieillissement sont mieux pris en compte.

D'autre part, le rôle moteur joué par les jeunes dans les transitions est reconnu. Les gouvernements méditerranéens misent sur leur jeunesse dynamique et leur donnent la priorité dans l'accès à l'emploi et au logement.

Toutes ces évolutions ne se font pas sans réactions et résistances nombreuses, tant au Nord qu'au Sud. Mais la perception de l'urgence de ces changements et de leurs conséquences positives en atténue progressivement la force. À l'échelle de l'ensemble de la région, la réduction des inégalités entre les trois rives, l'existence d'un projet politique commun, le développement des échanges culturels et une gestion plus acceptée des migrations favorisent la reconstruction d'une identité méditerranéenne partagée. La mer y retrouve une place centrale.

GOVERNANCE

Ce scénario n'oppose pas l'activisme des sociétés civiles et les politiques publiques : les deux se complètent. Sous la pression du contexte et des réalités, tous les gouvernements et territoires méditerranéens prennent peu à peu conscience des urgences socio-écologiques et de la nécessité de changer les modèles de développement pour éviter des impasses graves. **Il s'agit pour cela d'intégrer l'environnement et l'objectif de développement durable dans toutes les politiques, en donnant la priorité absolue à l'évitement des situations non durables** (érosion, salinisation et disparition à terme des sols, extension des déserts, effondrement des ressources marines ou hydriques, villes invivables, trappes de pauvreté, etc.). Dans un premier temps, les efforts sont centrés sur la mise

en œuvre de projets concrets au niveau des territoires. Cela passe par des réseaux actifs d'échanges d'expériences et un dispositif d'évaluation des solutions à double sens. Mais la rupture déterminante dans ce scénario est l'extension de la décentralisation et des libertés associatives donnant un rôle majeur aux territoires et aux sociétés civiles dans la mise en œuvre du développement durable. Des innovations institutionnelles facilitent la gestion en bien commun de certaines ressources ou espaces, y compris maritimes. Des plans locaux d'adaptation et de résilience s'appuyant sur une culture du risque se mettent en place avec des incitations nationales ou régionales.

Au niveau national, le scénario est conditionné par **une plus grande sécurité des règles juridiques et la mobilisation de moyens permettant de mieux appliquer le droit en interne et d'assurer la mise en œuvre du droit international à toutes les échelles, notamment la Convention de Barcelone**. Ce droit intègre désormais clairement un certain nombre de principes généraux : transparence, responsabilité, équité, participation, précaution, respect des ODD. Il intègre des réformes nécessaires pour faciliter l'intégration du développement durable, notamment dans le domaine foncier et de la gestion en bien commun des ressources. L'efficacité du droit est renforcée, ce qui entraîne une meilleure application de ce dernier à tous, sans passe-droit, partout autour du bassin.

Dans cette double perspective de justice et d'efficacité, les politiques publiques sont progressivement décloisonnées. Les pouvoirs publics conçoivent des stratégies définissant précisément les priorités dans le temps, à court, moyen et long terme, en concertation avec les acteurs concernés. Des réformes fiscales et des mécanismes de redistribution permettent de réduire les tensions sociales inévitables qui sont liées aux différentes transitions. Par exemple, des mécanismes fiscaux équitables sont mis en place pour aider les ménages et entreprises à changer leurs modes de consommation énergétiques. Des aides et compensations sont accordées aux secteurs touchés par la sévèrisation des normes environnementales, comme pour la pêche, plus contrainte dans ses activités. En même temps, **les subventions nocives à l'environnement sont progressivement remplacées par la mise en place de filets de sécurité sociale ou d'un revenu minimum pour les plus pauvres dans les pays où ils n'existent pas**. Ces mesures d'équité et de justice sociale sont la condition absolue de la réussite de ce passage vers un modèle de développement durable.

Au niveau international, le principe de subsidiarité s'impose. S'il n'y a pas d'intégration en Méditerranée sur le modèle européen, ni de modèle normatif de développement imposé, les États de la région reconnaissent leur responsabilité commune et différenciée pour la gestion des biens communs, en particulier la mer et la biodiversité. À terme, une instance indépendante est créée pour assurer cette gestion en bien commun, en arbitrant les conflits, ainsi qu'en évaluant et contrôlant les engagements pris par les États et les entreprises.

Tout cela s'accompagne d'une action diplomatique intense mettant en avant l'exemplarité de la Méditerranée. Sur la

scène internationale, les pays de la région deviennent les avocats de l'urgence d'actions à l'échelle mondiale, avec les financements appropriés, et des positions communes dans les négociations internationales.

5. Évaluation

Le scénario accorde une grande place au volontarisme politique et à l'activisme des sociétés, notamment au niveau des territoires. Malgré sa normativité, il ne se limite pas à une boîte à outils du développement durable et à un rappel de ce qui a déjà été dit, par exemple, dans l'exercice de prospective du Plan Bleu mené en 2005. Son originalité est d'essayer de montrer ce qui peut rendre crédible de telles bifurcations dans les évolutions du contexte international ou des sociétés nationales, mais aussi d'évaluer dans quelle mesure elles peuvent véritablement fonder un autre modèle de développement, viable et répondant aux enjeux qui sont ceux des pays méditerranéens.

Les effets sur l'environnement marin ou terrestre sont positifs mais ne s'y limitent pas. Le scénario se concentre aussi sur la qualité de vie quotidienne, en particulier dans les PSEM. **Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une part importante des transformations de l'environnement va dépendre de ce qui va se passer à l'échelle globale**. Les conditions environnementales continuent de se dégrader, malgré un changement de modèle. C'est pourquoi une importance cruciale est aussi donnée à l'adaptation, à la résilience et à l'action diplomatique à l'échelle mondiale.

Malgré les efforts faits pour rendre plausible la dynamique du scénario, sa crédibilité souffre de nombreuses faiblesses. Il repose sur un volontarisme et activisme des sociétés qui ne sont pas les plus probables dans le contexte méditerranéen actuel, malgré la prise de conscience des impasses écologiques et sociales et les pressions des jeunes générations. Il tient mal compte des conflits d'intérêt qui demeurent très forts entre ou au sein des pays comme du rétrécissement des marges de manœuvre, notamment budgétaires, et des obstacles à la transition dans certains secteurs, par exemple en matière d'énergie. Il intègre mal les importantes différences de situations entre le Nord et le Sud, ainsi que la possible contradiction entre réduction des dépendances d'une part, et besoins accrus en ressources du fait de la relocalisation des activités d'autre part.

Enfin, il ne convainc pas complètement sur la viabilité d'un modèle alternatif de développement reposant sur le développement durable. Il manque de véritables moteurs économiques et de sources de financement rapidement créateurs d'emplois et de richesse, d'autant que le scénario, pour se différencier du scénario 4, s'interdit de tout faire reposer sur l'Europe, sur l'investissement dans la généralisation des technologies lourdes ou sur une conception marchande de l'économie verte et bleue. Même si c'est sans doute le scénario le plus souhaitable, ses conditions de mise en œuvre sont telles que ses effets positifs risquent d'arriver trop tard. La question des temporalités en est donc finalement l'enjeu central.